



## PROMOUVOIR LE TÉLÉTRAVAIL et l'e-ACCESSIBILITÉ

**Judi 1<sup>er</sup> octobre 2009**  
09h00 – 16h00  
Tourcoing – Hôtel de Ville

*Colloque de la Mission Ecoter*

### TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail concernerait aujourd'hui en France un peu plus de 7% des salariés (rapport 2007 de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares). A titre de comparaison, l'étude SIBIS datée de 2002 indiquait que la part des télétravailleurs était en Europe de 13% de la population active, avec 27% aux Pays-Bas, 22% en Finlande et au Danemark, 18% en Suède et au Royaume-Uni.

Le télétravail correspond pourtant à des évolutions sociétales logiques : réduction des déplacements et réduction des émissions de gaz à effet de serre, allègement des charges de structure pour les entreprises et les entrepreneurs, revitalisation de zones et redynamisation économique, amélioration de la qualité de vie pour les salariés. Il est donc essentiel de poursuivre le développement du télétravail dans un cadre adapté à la diversité des situations liées au travail en réseau et en harmonisant les différences de traitement entre salariés du secteur privé et du secteur public.

L'amendement au rapport de Pierre Morel-A-l'Huissier (sur l'enjeu du télétravail dans la modernisation de l'économie française) présenté par MM. les députés Decool et Gérard, dans la loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et le Plan Numérique 2012 a été récemment adopté par l'Assemblée. Cela confirme leur souhait de soutenir le développement de cette nouvelle forme de travail.

Les collectivités ont indéniablement un rôle à jouer pour encourager cette forme de travail et contribuer à son développement, qui repose sur des TIC bien souvent déjà existantes sur leurs territoires.

**Comment aller plus loin ? Où se situent les points de blocage pour le développement du télétravail ? Quelles sont les propositions politiques à pousser ? Quelles peuvent-être les initiatives des collectivités pour encourager le télétravail ? Quelle politique d'aménagement du territoire peuvent-elles mener ? De quels outils et infrastructures les télétravailleurs sont-ils en attente ou dépendants ?**

### e-ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées oblige les services publics français à se conformer à l'accessibilité numérique. C'est d'ailleurs l'un des objectifs fixé par la déclaration commune signée par les ministres européens à Riga (Lettonie) en juin 2006. Ils se sont engagés à favoriser l'accès à l'Internet pour tous et notamment en direction des populations rencontrant des difficultés économiques, sociales ou des problèmes liés au handicap. Le Plan France Numérique le rappelle également dans ses actions n°28 : « Développer l'usage du numérique par les personnes handicapées » et 127 : « Assurer l'accessibilité des sites de l'administration ».

Selon Viviane Reding (Commission responsable de la Société de l'Information et des Médias) : « *De nombreux Européens ne profitent pas encore pleinement des avantages des TIC, et plusieurs millions risquent d'être marginalisés. Permettre à tous les Européens de participer à la société de l'information sur un pied d'égalité n'est pas seulement une nécessité sociale, c'est également (...) une formidable chance pour l'industrie.* »

**Comment faire pour que les populations fragiles ne soient pas exclues des services numériques ? Comment adapter un poste de travail au handicap ?**

**La Mission Ecoter, avec le soutien de la ville de Tourcoing et de SPIE Communications, a souhaité organiser ce colloque pour aider les collectivités dans leurs projets liés au télétravail.**

## PROGRAMME

### 09h00 - Accueil des participants

- Olivier Julienne, Secrétaire général – **Mission Ecoter**

### 09h30 – 09h40 - Ouverture de la journée

- Michel-François Delannoy, Maire de **Tourcoing**

### 09h40 – 12h30

## PROMOUVOIR LE TÉLÉTRAVAIL

### 09h40 – 10h00

#### De quoi parle-t-on ?

Télétravail, télécentres, travail en mobilité, flexibilité : quelles sont les finalités et les bénéfices (gain en qualité de vie et de temps, diminution des flux automobiles, réduction des émissions de CO<sup>2</sup>, seconde vie de villes dortoirs) ?

#### Etat des lieux en 2009

Où en est-on en 2009, un an après le plan France Numérique 2012 du gouvernement, qui rappelle l'intérêt du télétravail « Encourager le télétravail » ? Quelles sont les propositions politiques à pousser ?

Comment harmoniser les conditions de travail entre les salariés du privé et du public ?

#### Intervenants :

- Maxime Lamarque, Responsable du service Communication – Mairie de **Tourcoing**

Témoignage d'un télétravailleur

- Serge Le Roux, Vice-président – **Association Française du Télétravail et des Téléactivités (AFTT)**

État des lieux du télétravail en France

### 10h00 – 11h15

#### Table ronde 1

#### Pourquoi les collectivités ont intérêt à encourager le télétravail ?

Quel impact sur l'aménagement du territoire ?

Quelles réponses ces nouvelles formes de travail, liées à la mobilité, peuvent-elles apporter à l'environnement et au développement durable ?

Modérateur : *Serge Le Roux, Vice-président - AFTT*

#### Intervenants :

- Bernard Gérard, Député-Maire – ville de **Marcq-en-Barœul** (*en attente de confirmation*)

- Christian Ollivry, Conseiller Municipal Délégué aux Solidarités Actives - Mairie d'**Antony** ; Membre du Réseau d'Optimisation de Mobilité Ecosociale pour le déploiement des Actipole21.

Réseau ACTIPOLE21. Comment des espaces équipés dédiés au télétravail, proche des populations urbaines, peuvent apporter des réponses aux contraintes environnementales et aux aspirations des employés de mieux équilibrer vie personnelle et projet professionnel ?

- Vincent Lannoo, Premier adjoint au Maire - Mairie de **Tourcoing**

- Xavier Pillods, Chef de projet à la DSI - **Conseil général du Bas-Rhin**

Échanges professionnels à distance ; impact relationnel du travail collaboratif

- Nicole Turbé-Suetens, Experte - **Distance Expert**

Impact sociétal du télétravail et du travail à distance

### 11h15 – 12h15

#### Table ronde 2

#### Infrastructures, outils, services pour repenser les espaces et les organisations

Quelles sont les infrastructures, les outils nécessaires, les services disponibles et futurs ?

Peut-on imaginer aller vers des villes vertes et interconnectées grâce au télétravail ?

Modérateur : *Lionel Estace, Conseiller – Mission Ecoter*

#### Intervenants :

- Nolwenn Le Ster, Responsable Service Conseil et Marketing Nord Est – **SPIE Communications**

Quelle méthodologie pour mettre en œuvre le télétravail ? Sur quels solutions et services s'appuyer ?

- Chékib Gharbi, Ingénieur Affaires projets Publiques e-business - **DIGIPORT Lille Métropole**

- Vincent Wable, Ingénieur Commercial Marché Public SFR région Nord – **SFR**

- Laurent Coussedière et Richard Collin, chefs de projet - **Cluster Green and Connected cities**

Villes vertes et interconnectées (Club Green & Connected cities) ; Initiatives européennes.

### 12h15 – 12h30 - Échanges avec la salle

12h30 – Buffet en commun avec les participants

**14h00 – 15h10**

## **TRAVAIL À DISTANCE : DÉMONSTRATIONS**

Recréation de quatre environnements afin que les visiteurs/participants du colloque puissent s'approprier ce que peut être le télétravail.

Mise en place d'outils de collaboration pour mettre en évidence les usages à distance créés grâce aux TIC.

### **1 – Environnement : entreprise**

Le poste de travail en entreprise, enrichi avec les outils de collaboration pour communiquer avec les collègues à distance.

### **2 – Environnement : maison**

Travail à distance et connexion entre un salarié en télétravail (à son domicile) et son siège régional. Outils de travail, outils collaboratifs et sécurisation des données.

### **3 – Environnement : accessibilité du poste de travail informatique adapté aux handicaps**

Espace dédié à l'accessibilité afin de montrer différentes solutions pour adapter le poste de travail à un handicap et permettre de travailler à distance avec ses collègues.

### **4 – Environnement : visioconférence**

Salle de réunion recrée afin de montrer comment les personnes à distance peuvent participer à une réunion ou à une formation bien que physiquement absentes.

**15h10 – 16h00**

## **L'e-ACCESSIBILITÉ**

Table ronde 3

### **Intégration numérique des populations fragiles handicapées et désenclavement social**

La Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances. Comment faire pour que les personnes handicapées ne soient pas exclues des services numériques ? L'ergonomie du poste de travail pour une personne handicapée.

#### **1 - L'environnement de travail handicapé**

Intervenant :

- Simon Jochum, Ergonome – **SPIE Communications** et Philippe Guilloteau – **SPIE**

L'ergonomie d'un poste de travail. Comment adapter un poste de travail à une personne handicapée ?

#### **2 - L'e-accessibilité**

Modérateur : *Charlotte Petyt - Mission Ecoter*

Intervenants :

- Maxime Lamarque, Responsable du service Communication – ville de **Tourcoing**

Présentation du site « accessible » de Tourcoing. Démarche de la ville.

- Pedro Abrantes, directeur - **e-Citiz** et Thierry Ehret-Franck, DSI - **Conseil général des Yvelines**

Présentation de la solution e-Citiz. Sensibiliser les entreprises ou les collectivités à l'handicap.

**16h00 – Clôture de la journée**

**PROMOUVOIR LE TÉLÉTRAVAIL**  
et l'e-ACCESSIBILITÉ

**Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009**

09h30 – 16h30

**Tourcoing**

Hôtel de Ville

Salle des Fêtes

Place Victor Hassebroucq

59200 Tourcoing

*Colloque de la Mission Ecoter*

La Collectivité ou l'Entreprise

Nom et Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Participe au déjeuner :    Oui     Non

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription **au plus tard lundi 28 septembre 2009**

par Fax au 04 75 51 70 87 / par courrier / par mail à [ecoter-evenement@ecoter.org](mailto:ecoter-evenement@ecoter.org)

- |                                                      |          |                          |
|------------------------------------------------------|----------|--------------------------|
| - Membre de la Mission Ecoter                        | 30 € TTC | <input type="checkbox"/> |
| - Collectivité, Administration, Association loi 1901 | 35 € TTC | <input type="checkbox"/> |
| - Entreprise, non membre de la Mission Ecoter        | 50 € TTC | <input type="checkbox"/> |

Les inscriptions des collectivités et des administrations doivent être obligatoirement accompagnées d'un bon de commande signé et numéroté. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la formation, la facture servira de convention simplifiée de formation.

Les inscriptions des entreprises doivent être obligatoirement accompagnées d'un chèque de règlement ou d'un bon de commande signé et numéroté. **Une facture sera adressée dès réception du règlement et servira de convention simplifiée de formation.**

La personne n'ayant pas confirmé son désistement **au moins 4 jours avant la date** du colloque devra s'acquitter du montant de sa participation.

## PLAN D'ACCÈS



**Hôtel de Ville**  
Place Victor Hassebroucq  
59200 Tourcoing



Plus d'informations sur [www.Transpole.fr](http://www.Transpole.fr)  
(horaires, modes de déplacement de l'agglomération lilloise).

Accès Métro / Bus (depuis la gare de Tourcoing) :

- **Métro**

Rejoindre à pied l'arrêt '**Tourcoing – Sébastopol**' (10 mn.) Prendre la **Ligne 2** en direction de '**Tourcoing - CH Dron**', arrêt '**Tourcoing - Tourcoing Centre**' (2 mn.). Rejoindre à pied l'Hôtel de Ville (2 mn.)

- **Bus**

Rejoindre à pied l'arrêt '**Tourcoing – Dron**' (7 mn.) Ligne N° **32** en direction de : '**Tourcoing - Tourcoing Centre**', arrêt '**Tourcoing Centre**' (2 mn.). Rejoindre à pied l'Hôtel de Ville (2 mn.)